

Alors que certains se gargarisent d'un « bon fonctionnement du Centre Pénitentiaire Mulhouse-Lutterbach », nous constatons qu'après 2 ans d'ouverture tout ce que nous dénonçons, dès la mise en service, ne s'arrange pas, bien au contraire... !!!

La liste des problématiques ne fait que s'allonger... :

- **Non-respect des agents :**
 - COPIL RPS du 29 Juin 2023 toujours sans RETEX ! Les agents attendent des réponses.
 - Distribution de Demandes d'Explications plus ou moins bien comprises...
 - Vidéoprotection utilisée par certains pour du « *vidéoflicage* » !
- **Des services (RH, UOS, ...) qui ne peuvent pas régler tous les problèmes, alors même que les agents essaient de faire les demandes dans les règles...**
- **Mise en danger des personnels :**
 - Des détenus prennent en photos des collègues du CD et les envoient vers l'extérieur... Les personnels sous pression et menacés jusque dans leur vie privée !!!
 - Le CD est toujours laissé à l'abandon, à quand la fermeture d'une partie de ce secteur ? Une modalité prévue courant septembre à la base !

Les ouvertures, tout comme de nombreux mouvements s'effectuent toujours sans Gradé, et les personnels sont toujours autant isolés !

Là encore nous l'affirmons, la direction n'avance pas de solution et ne prend pas de décision !

L'UFAP UNSa Justice l'affirme aussi, sanctionner à tour de bras ne motive en rien la fidélisation des agents sur la structure... !

L'UFAP UNSa Justice rappelle à la direction le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 (**article L4121-1 du code du travail** : "L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs...")

L'UFAP UNSa Justice est certaine que les agents ne supporteront plus encore longtemps les carences de « management » et le manque de reconnaissance !

**Retrouvez la mémoire et la liste des jolies promesses non tenues...
car les Personnels eux se souviennent !!!**

Pour le bureau local,
VIOL-GARAYT Sébastien